

Conseils pratiques aux nouveaux fellows.

Je vais tenter de résumer les différentes formalités administratives que j'ai remplies pour débiter mon fellowship à Sainte Justine. Je vais également reprendre certains détails pratiques qui peuvent être utiles pour l'emménagement à Montréal.

J'écris ces lignes début 2010. Il est évidemment possible que certaines informations ne soient plus d'actualité au moment où vous les lirez.

1. Avant le départ.

a. CAQ (Certificat d'Admissibilité au Québec).

On peut rentrer au Québec avec différents statuts. Je suis entré avec le statut de travailleur temporaire, ce qui est probablement le cas de la majorité des fellows étrangers.

Le CAQ est délivré par le gouvernement du Québec. Toutes les démarches nécessaires sont clairement détaillées sur leur site (www.gouv.qc.ca).

Toutefois, les différents documents sont centralisés par l'université de Montréal (quand je suis arrivé, c'était Mme Morin-Bouchard (technicienne en gestion des dossiers étudiants, études médicales post-doctorales) qui s'occupait de cela. A voir auprès de votre directeur de programme si c'est toujours elle qui est en charge de ce poste).

Mme Morin-Bouchard centralise donc tous vos documents (pour l'université, pour le gouvernement du Québec et pour le collège des médecins du Québec) et dispatche le tout.

C'est elle qui vous envoie le CAQ (par fax et par courrier électronique).

Attention : le CAQ délivré dans le cadre du fellowship est un CAQ de travailleur, et non un CAQ pour études. Ce CAQ ne vous donne pas le droit d'étudier à l'université. Donc, si vous faites la maîtrise, vous devez également demander un CAQ pour étude. Ce document peut se demander *online* sur le site du gouvernement du Québec. Vous devez notamment fournir une lettre d'acceptation de l'université au programme de maîtrise, ainsi qu'une preuve de financement (bourse).

b. Permis de travail.

Une fois que vous avez obtenu votre CAQ, vous devez introduire une demande de permis de travail. Les renseignements et documents nécessaires sont disponibles sur le site du gouvernement canadien (<http://www.cic.gc.ca/>).

J'ai dû envoyer tous les documents (avec notamment copie des passeports de toute la famille) à l'ambassade du Canada à Paris (l'ambassade du Canada en Belgique ne délivre pas de permis de travail).

Quelques semaines après l'envoi de votre dossier, vous recevez une réponse. Si votre dossier était complet, vous êtes normalement convoqué pour une visite médicale. En fait, vous devez prendre RDV vous-mêmes chez un médecin « agréé » par l'ambassade du Canada (ils vous fournissent la liste des médecins pour chaque pays).

Vous devrez donc passer une visite médicale (chez un médecin agréé) et une radiographie pulmonaire (chez un radiologue agréé). Une analyse d'urine sera demandée par le médecin agréé dans un laboratoire agréé!

Tous ces résultats médicaux sont envoyés par le médecin à l'ambassade du Canada, qui vous délivre votre permis de travail. Vous recevez en fait un courrier électronique, que vous devez imprimer et présenter à l'immigration lorsque vous arrivez au Canada.

L'ensemble des démarches prend plusieurs semaines. L'idéal est donc de vous y prendre au moins 3 mois à l'avance, pour obtenir votre permis avant de partir. Toutefois, si vous ne l'avez pas reçu avant votre départ, pas de panique. Vous entrez au Canada comme touriste (ne dites pas à la douane que vous venez travailler...!), puis lorsque vous recevez votre courriel de l'ambassade, vous l'imprimez et vous roulez jusque la frontière américaine la plus proche (à 1H de route environ). Vous entrez aux USA, puis vous faites demi-tour et vous rentrez au Canada en expliquant que vous venez valider votre permis de travail, qui vous sera délivré par le service de l'immigration.

c. Permis d'étude.

Si vous vous inscrivez à la maîtrise, vous devez obtenir un permis d'étude. La demande peut se faire *online*. Le plus simple est sans doute de la faire une fois que vous êtes déjà au Canada. Vous devez notamment avoir obtenu votre CAQ pour études. La demande *online* est assez simple. Il faut évidemment déboursier quelques dollars... Vous recevez votre permis d'étude par la poste. Le délai est variable, mais comptez facilement 6-8 semaines au moins (entre l'introduction de votre demande et l'obtention du permis).

d. Documents à emporter avec soi.

- Passeport.
- Permis de conduire : pas besoin de permis de conduire international. J'ai effectué les démarches pour en obtenir un avant de quitter la Belgique. Ca m'a coûté 50 euros et une perte de temps à l'administration communale, pour rien. En effet, la plupart des compagnies d'assurance voiture exigent un permis de conduire québécois. En outre, ce permis québécois fait office de pièce d'identité au Québec, il est donc très utile.
- Certificat de mariage.
- Ne croyez pas que vous en êtes quitte avec les formalités administratives! Que ce soit pour l'université ou pour le centre de recherche, ou pour je ne sais qui d'autre, vous aurez notamment besoin de :
 - o Copies certifiées conformes de vos cotes de médecine.
 - o Copies certifiées conformes de votre diplôme de médecin.

- Copies certifiées conformes de votre acte de naissance, et de celui des enfants pour l'inscription à la garderie le cas échéant.
- Bref, faites emporter tout vos originaux avec vous, ou plusieurs copies certifiées conformes.

e. Trouver un meublé pour une durée brève.

- Pour votre logement, soit vous venez en repérage avant votre arrivée officielle pour trouver quelque chose, soit vous cherchez quand vous arrivez. Cette deuxième solution est plus stressante lors du grand départ, mais sans doute plus économique (on ne loue pas un appartement « à vide » jusqu'à ce qu'on arrive).
- Si, comme nous, vous arrivez sans logement, vous devrez bien poser vos valises quelque part. On a loué un appartement meublé via le site *homelidays.com*, qui permet de louer son appartement quand on part en vacances. Donc tout est meublé et c'est pratique, notamment quand on arrive avec des enfants.
- D'autres sites proposent des meublés pour une courte durée, mais je ne les connais pas...

f. Envoyer des malles.

- On a envoyé plusieurs affaires par malles, étant limités dans le nombre de kg de bagages.
- On a préféré la voie maritime, moins chère que l'avion au moment de notre départ (proportionnellement au volume à transporter – peut-être plus rentable en avion pour les plus gros volumes).
- On a envoyé nos malles avec la société *geodiswilson* (www.geodiswilson.com). Ils sont venus chercher les malles chez nous (en Belgique) et on les a récupérées à Montréal.
- On a envoyé 3 malles et 1 lit-bébé. Volume approximatif 0,4m³. Poids approximatif 300kg. Prix total 325 euros pour l'expédition, 140 euros supplémentaires pour récupérer la marchandise à Montréal.
- Pour récupérer vos colis, ne courez pas au bureau de Geodiswilson à Montréal! On l'a fait, ça ne sert à rien : les malles ne sont pas là-bas! Vous pouvez tout régler avec eux par téléphone, pour autant que vous ayez une carte de crédit valide et un numéro de fax où ils vous enverront les documents nécessaires pour récupérer vos biens.
- Avec ces documents, il faut aller au dédouanement, qui se trouve près du vieux port (place d'Youville). Pour le dédouanement, c'est gratuit quand vous restez 3 ans. Je ne sais pas combien ça coûte pour les durées de séjour inférieures. Prévoyez un listing de vos biens avec valeur approximative en dollars canadiens. Vous stressez pas trop avec la liste : ils ne sont pas trop regardants, et ils ne vérifient pas!
- Une fois vos papiers tamponnés par le dédouanement, vous pouvez aller récupérer vos colis dans l'entrepôt que vous aura indiqué Geodiswilson.

g. Argent.

- Il est évident que vous devez emporter des dollars canadiens avec vous.

- Toutefois, il est probable que vous ayez besoin de beaucoup d'argent durant les premières semaines, alors que vous n'avez pas encore votre compte bancaire québécois.
- Dès lors, essayez de trouver un contact sur place (p.ex. un autre fellow) qui a déjà un compte québécois sur lequel vous transférez de l'argent avant votre départ. De la sorte, vous avez à votre disposition assez d'argent pour vos démarches (premier mois de loyer, voiture,...) sans risquer de le transporter en liquide et sans vous tracasser de savoir si votre argent arrivera à temps.
- Vous risquez de vous stresser inutilement et de perdre du temps si vous attendez d'avoir votre propre compte.
- Il est beaucoup plus sécuritaire d'arriver avec une carte de crédit européenne. En outre, ça vous facilitera énormément de démarches.
- Un transfert bancaire depuis la Belgique vers le Québec prend environ 5 jours par la voie classique (sans doute plus rapide par d'autres systèmes genre *Western Union* mais aussi plus cher).

2. Une fois sur place.

Quoi faire en arrivant, et dans quel ordre?

Enormément de choses à régler, évidemment.

Je vous conseille d'attaquer tout d'abord la RAMQ, puisque vous devez faire un stage obligatoire (sauf si vous êtes français : vous êtes alors couverts de suite). Commencez donc par RAMQ et par assurance maladie privée (pour être couvert durant votre stage d'attente), afin d'être couvert dès votre première journée.

Ensuite, la seconde étape est probablement le logement. On va vous demander une adresse dans toutes vos démarches, donc autant l'avoir le plus vite possible!

Le compte bancaire est également une priorité (mais il vous faut une adresse avant!), pour que vous puissiez transférer l'argent dont vous allez avoir besoin pour votre installation.

Pour le reste, à vous de voir dans quel ordre vous voulez procéder.

Mon expérience : on est arrivé 4 semaines avant le début du fellowship. On n'avait pas encore de logement. On a mis 3 semaines et 5 jours pour être installés chez nous avec nos meubles, nos papiers et notre argent sur le compte bancaire!

Et croyez-moi, l'installation, c'est pas des vacances...!

a. Assurance maladie.

i. RAMQ.

Une des premières choses, si pas la première, à faire lorsque vous arrivez à Montréal.

En effet, il y a un stage d'attente avant d'être couvert par l'assurance-maladie du Québec, si bien qu'il vaut mieux le commencer de suite.

Je pense que les français peuvent être couverts de suite, moyennant une preuve écrite de couverture en France.

En pratique :

- Le stage dure maximum 3 mois et minimum 2 mois et 1 jour. En fait, vous êtes en stage durant le mois de votre inscription puis pour les 2 mois suivants.
- Vous devez vous rendre dans les bureaux de la RAMQ (425, bvd de Maisonneuve Ouest) avec toute votre patience et les documents suivants :

- Passeports (avec permis de travail).
- Certificat de mariage.
- Une adresse valide à Montréal (celle d'un copain fera l'affaire, vous pourrez communiquer votre adresse définitive plus tard par téléphone).
- Soyez là dès l'ouverture. La file d'attente s'allonge à mesure que la journée passe.
- Vous aller y passer une grosse partie de la matinée.

ii. Assurance privée en attendant sa carte soleil.

- Comme vous n'êtes pas couvert jusqu'à l'obtention de votre carte soleil, il est préférable de prendre une assurance privée.
- On s'est renseigné auprès de 2 compagnies : la *croix-bleue* et *mannuvie*. Mannuvie s'est révélée un peu moins chère. Une couverture pour 2 enfants et 2 adultes durant 2 mois ½ nous a coûté approximativement 400CAD. Les deux compagnies remettent un devis par téléphone (voir numéro sur leurs sites internet). Le contrat peut être conclu par téléphone pour autant que vous ayez une carte de crédit. Tout vous est envoyé par courrier électronique et postal.

b. Numéro d'assurance sociale (NAS).

- Il est nécessaire lorsque vous travaillez. Votre employeur vous le demandera. Si votre conjoint(e) ne travaille pas, il/elle n'est pas forcé(e) d'en demander un.
- C'est un des documents les plus simples à obtenir! En moins d'une-demi journée!
- Vous devez vous rendre dans un Centre Service Canada (<http://www.servicecanada.gc.ca/fra/nas/demande/comment.shtml>) avec votre passeport et votre permis de travail. On vous délivre votre NAS le jour-même, et vous recevez votre carte par voie postale quelques jours plus tard.

c. Trouver un logement.

- Vous pouvez vous renseigner auprès des fellows déjà sur place pour savoir s'il n'y a pas quelqu'un qui termine sa formation et qui va libérer son logement. Cette solution est probablement la plus simple et la plus rassurante : le fellow qui s'en va vous dira franchement ce qu'il a pensé de son logement; vous pourrez certainement récupérer tous les meubles et donc arriver dans un logement déjà prêt, où vous n'aurez qu'à vider vos valises; les fellows habitent généralement dans des logements à partir desquels l'hôpital est facilement accessible; vous pourrez peut-être racheter également la voiture; en plus des meubles, vous pourrez racheter tout le matériel nécessaire pour la vie quotidienne, auquel on ne pense pas de suite, mais qui est indispensable (électroménager, tapis pour chaussures en hiver, pelles à neige, brise-glace, etc, etc...). Cette solution peut également faciliter la vie du fellow qui s'en va, puisque tous ces meubles sont repris (ce qui vous fera certainement plaisir également quand ce sera votre tour de partir).

Vous y gagnerez également financièrement, puisque vous ne devrez pas investir dans du mobilier neuf.

Un bon deal est probablement de reprendre l'ensemble du mobilier pour la moitié ou les

2/3 de ce qu'il a coûté à celui qui vous le revend.

Pour vous donner une idée, j'en ai eu approximativement pour 5000-6000\$ de frais d'ameublement-équipement pour un appartement 3 chambres occupés par ma femme, moi et nos 2 enfants (meubles ikéa ou meubles d'occasion).

- Vous pouvez également passer par un agent immobilier. Inutile de faire 5 agences différentes (ce que j'ai fait...!). En effet, les agences immobilières partagent le même réseau de biens. Tous les appartements proposés par l'agence A le sont également par l'agence B et l'agence C,...

Vous ne devrez pas payer l'agent immobilier : c'est le locateur qui s'en charge. Aucun frais pour vous.

Il existe plusieurs agences immobilières (notamment Remax, Realta, Sutton...). Ciblez vos quartiers et votre logement type puis présentez-vous dans n'importe quel bureau.

- Vous pouvez vous balader dans les quartiers qui vous plaisent et repérer les affiches. C'est également un bon moyen de trouver un logement, qui vous permet en plus d'apprécier le bien dans son cadre, et donc d'éviter certains déplacements inutiles quand on se fie uniquement aux photos d'internet.
- Sur internet, plusieurs sites offrent des annonces immobilières. Personnellement, j'ai consulté au moins 10x/j chacun des sites suivants :
 - o www.kijiji.ca
 - o www.lespac.com
 - o www.voir.ca
 - o <http://montreal.en.craigslist.ca/>
 - o www.location.duproprio.com

d. Meubler son logement.

- Le premier tuyau reste Ikea, situé près de l'aéroport (bvd Cavendish). Possibilité de faire livrer, soit le jour même si vous finissez vos courses avant 14h, soit le lendemain. Livraison payante, quel que soit le montant de votre facture!
- On peut trouver des meubles d'occasion sur kijiji (www.kijiji.ca). Ca vaut franchement le coup. J'y ai trouvé mon divan, mon meuble TV, un fauteuil, une commode, laveuse-sécheuse, et sûrement encore l'un ou l'autre truc. On peut trouver des trucs en excellent état, souvent à moitié prix par rapport à l'état neuf.

e. Assurer son logement.

- Même si l'assurance locataire n'est pas obligatoire, je vous la conseille vivement...
- Très facile à faire. Vous devez connaître votre adresse (forcément). L'assureur vous posera plusieurs questions, notamment l'année de construction du bâtiment, la proximité de bornes incendie,... Pas de stress, si vous connaissez pas les réponses, ils se débrouillent sans.
- On pris notre assurance logement chez le même assureur que pour la voiture. Les prix sont plus intéressants quand on groupe les 2.
- On est assuré via Desjardins (là où on a notre compte bancaire – voir plus bas), par La Personnelle, qui offre une ristourne aux médecins résidents (dire que vous êtes membres de la FMRQ (fédération des médecins résidents du Québec)).

- L'assurance logement nous coûte approximativement 400\$ (assurance auto 900\$).
- f. Ouvrir un compte bancaire.
- Plusieurs banques, plusieurs formules, possibilité de bien se prendre la tête si on fait toutes les agences!
 - Différence par rapport aux banques européennes (aux banques belges en tout cas) :
 - o Toute transaction est payante, même si vous retirez dans l'argent à distributeur automatique de votre propre agence.
 - o Retirer de l'argent dans une autre banque que la vôtre vous coûtera encore plus cher.
 - o Il existe des forfaits vous permettant de limiter les dépenses. Chaque banque vous propose des forfaits incluant un nombre donné d'opérations gratuites. Ces forfaits se ressemblent d'une banque à l'autre.
 - o Le compte épargne ne rapporte pratiquement rien (moins de 0.5% d'intérêt). Il est donc inutile. Il existe des plans d'épargne sur plusieurs années, probablement inutiles pour un fellowship de 2 ou 3 ans.
 - o La carte de débit s'appelle « interact » (prononcez interak...). Elle permet de payer presque tout presque partout.
 - Personnellement, j'ai pris un forfait « illimité » qui me permet un nombre infini de transaction sans payer de supplément. J'en profite donc pour tout payer avec interak, même mes achats au dollarama!
 - Il n'y a pas de grosse différence entre les différences banques, me semble-t-il. Aussi je vous conseillerai d'aller chez Desjardins :
 - o Ils ont une agence à Ste Justine, ainsi qu'un guichet automatique, ce qui vous permet de retirer de l'argent sans frais, et de déposer vos chèques de salaire le cas échéant, sans devoir courir à l'extérieur de l'hôpital.
 - o Ils ont un réseau bien développé, si bien qu'on trouve des guichets automatiques facilement partout au Québec.
 - o Ils offrent des assurances avantageuses pour les médecins. C'est chez eux que j'ai pris mon assurance voiture et mon assurance habitation.
 - o Possibilité d'avoir une carte Visa sans stage d'attente car médecin à Ste Justine. Ce n'est pas aussi simple dans les autres banques... Et il est utile d'avoir une carte de crédit canadienne (payement stationnements, achats online, etc etc...).
- g. Téléphone – télévision – internet.
- Les deux gros fournisseurs sont Bell et Vidéotron. L'inconvénient de Bell, c'est qu'il faut une parabole, donc l'autorisation écrite de votre propriétaire pour l'installer, et puis c'est pas toujours esthétique...
 - Personnellement, je suis donc chez Videotron. J'y ai pris le téléphone, la télévision, et internet. Ils offrent aussi des abonnements cellulaires.
 - o Téléphone : à prendre. Les appels locaux sont gratuits, que ce soit vers des téléphones fixes ou vers des cellulaires.

- Télévision : sympa d'avoir les chaînes canadiennes de base. TV5 est compris dans les chaînes basiques. Il existe toute une série de forfaits payants pour avoir des chaînes supplémentaires. Enormément de spots publicitaires, très pénible pour les européens qui n'ont pas l'habitude de ça! Personnellement je trouve que les chaînes canadiennes « basiques » sont suffisantes.
- Internet : quasi obligatoire, tant pour les contacts avec la famille/les copains, que pour le boulot. Connexion haute vitesse.
- Pour ces 3 services, je paie approximativement 80\$ par mois (en 2010).
- Réduction internet avec carte d'étudiant de l'université de Montréal. Vous gagnez 20\$ par mois sur votre facture internet.

h. Cellulaire.

- Gros changement par rapport à l'Europe (en tous cas la Belgique) : vous payez les appels entrants et les messages entrants, en plus des appels/messages sortants!
- Il faut un cellulaire tribande. Il est possible que votre cellulaire européen fonctionne ici.
- Plusieurs opérateurs offrent des cellulaires moyennant certaines formules d'abonnement.
- Parmi les opérateurs principaux : Rogers, Fido, Telus, Bell. Je suis chez Rogers (car c'était le seul à proposer l'iPhone quand je suis arrivé... et finalement j'ai même pas d'iPhone!), ma femme est chez Fido (qui propose les prix les plus intéressants pour les sms vers l'Europe). Ces opérateurs proposent des formules diverses, avec notamment un « Top 5 » : vous pouvez choisir 5 numéros que vous appelez gratuitement, n'importe quand.
- A vous de faire le tour des opérateurs pour voir les formules proposées lorsque vous arrivez, et celle qui vous convient le mieux.

i. S'inscrire à votre ambassade.

- A faire sans urgence. Contactez votre ambassade pour connaître les modalités pratiques.

j. La voiture.

i. La trouver.

- Plusieurs possibilités :
 - Racheter celle d'un fellow qui quitte.
 - Aller chez un concessionnaire :
 - L'avantage est qu'ils offrent souvent une garantie, et que l'achat est plus sécurisant si vous n'y connaissez rien en voiture.
 - Vous devrez toutefois payer plus de taxes que si vous achetez à un particulier.
 - Il paraît qu'il faut éviter les vendeurs toute marque qu'on peut trouver sur des grands parkings ou sur internet. Je n'en ai pas fait l'expérience, à vous de voir.
 - Acheter à un particulier : via internet (kijiji.com, lespac.com), via des journaux.
 - J'ai trouvé la mienne via le site lespac.com.

- J'ai pas eu de problème.
 - Aucune garantie, mais moins de taxe à payer.
- Quelle voiture?
 - Ici, on ne jure que par les voitures japonaises (Toyota en particulier), qui sont plus solides et se revendent mieux. Mais elles sont aussi plus chères.
 - Perso, j'ai acheté une Chevrolet. J'ai pas encore eu de problème avec. Les voitures américaines sont moins chères mais on moins la cote (donc se revendent moins bien).
 - Prenez une automatique, même si vous avez l'habitude des manuelles : vous ne revendrez pas facilement une manuelle, et vous conduirez plus facilement une automatique dans cette ville où il faut s'arrêter tous les 50m à cause des stops et des lumières (les feux de circulation...).
- Les pneus neige sont obligatoires en hiver. Le vendeur devrait pouvoir vous revendre les siens. Ça coûte assez cher. Pour avoir une idée du prix, vous pouvez téléphoner à un centre auto de Canadian Tire.

ii. L'immatriculer.

- Vous devez vous rendre, avec le vendeur, à la SAAQ (à ne pas confondre avec la SAQ...).
- Vous trouverez toutes les infos sur leur site (www.saaq.gouv.qc.ca).
- Ça va vous coûter quelques dollars et de la patience. Vous ressortirez avec votre nouvelle plaque et votre certificat d'immatriculation, heureux d'avoir franchi cette nouvelle épreuve...!
- L'immatriculation est à payer chaque année.

iii. L'assurer.

- Comme indiqué plus haut, j'ai pris mes assurances (maison et auto) via la banque Desjardins, chez laPersonnelle. J'ai bénéficié de primes avantageuses en tant que médecin résident.
- L'assurance d'une voiture type « minivan » (Chevrolet Uplander), avec 2 chauffeurs, me coûte 973\$ par an.
- Emportez avec vous, si possible, une lettre de votre assureur automobile en Europe, attestant de votre bonus malus favorable (le cas échéant). Ça ne m'a pas été utile, mais peut-être que ce sera intéressant dans d'autres compagnies d'assurance.
- Assistance automobile : pour remorquage en cas de panne, crevaison... Me semble indispensable si vous voulez pas avoir de mauvaises surprise, notamment en hiver (la batterie peut vous lâcher facilement!). J'ai pris cette assistance chez « CAA Québec ». Vous trouverez tous les renseignements sur leur site internet. L'adhésion se fait online ou par téléphone, pas besoin de vous déplacer.

iv. La conduire : permis de conduire québécois.

- Comme je vous l'ai dit plus haut, vous aurez besoin d'un permis québécois, d'une part car il est exigé par la compagnie d'assurance, d'autre part car il vous servira de pièce d'identité valide au Québec.
- Vous devez prendre RDV par téléphone. Comptez plusieurs semaines de délais.
- Votre permis vous arrivera par la poste peu de temps après.
- Il faut le payer chaque année (date de votre anniversaire).

- Vous trouverez tous les renseignements sur le site de la SAAQ.

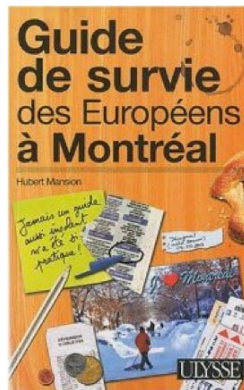
v. L'entretenir.

- Soit chez le concessionnaire où vous avez acheté la voiture.
- Soit avec un copain mécanicien. On peut louer des emplacements avec élévateur de voiture au nord de Montréal...
- Canadian Tire a des centres auto. Ils effectuent notamment le changement des pneus (hiver/été) et les entretiens. Vous pouvez prendre RDV (voir site internet et Canadian Tire le plus proche de chez vous – ça ne manque pas!).
- Bris de vitre : Lebeau, qui est l'équivalent québécois de Cargalss (1-800-800-2727). Eux aussi ils réparent votre pare-brise si l'éclat est plus petit qu'une pièce de 2 euros... Plutôt 2 \$ par ici, mais c'est pareil!

Voilà, j'espère que ces infos vous seront utiles. En tout cas, elles m'auraient épargné pas mal de temps et d'énergie si je les avais eues avant mon départ !

N'hésitez pas à contacter un des fellows déjà sur place avant votre départ ou après votre arrive, si vous avez des questions (soit un fellow de votre programme, soit le fellow coordonateur (renseignez-vous auprès de votre directeur de programme)).

Je terminerai en vous conseillant le « Guide de survie » de Hubert Manson, qui vaut le détour tant pour la richesses de ses infos que pour l'humour avec lequel tout est décrit !
Bon fellowship !



Pierre Demaret
Fellow soins intensifs
Septembre 2009-Juin 2012
